

REVUE DE PRESSE

service communication



Instagram

Publié le 22/01/25



Préfet de Normandie et de la Seine-Maritime @Prefet76 · 18h

#AménagementUrbain

🎉 Après 4 ans de travaux, la plaine des sports à #PetitQuevilly ouvre ses portes au public ! 🎂

➡ Nouveaux équipements sportifs, locaux neufs pour les structures sociales et grands espaces végétalisés.

🎯 Une belle avancée qui a pour objectif de [Voir plus](#)



Vous et 4 autres personnes



↻ 3

❤ 3

📊 686



Facebook



Julien Demazure est avec Charlotte Goujon et 2.

24 janvier, 18:12 · 🌐



📍 Mercredi dernier, je représentais le Président du **Département** de la Seine-Maritime, **Bertrand Bellanger**, lors de l'inauguration de la Plaine des Sports du **Petit-Quevilly**, en présence des représentants de la commune, de la **Métropole Rouen Normandie**, de la **Région Normandie** et de l'Etat.

➡ Ce beau projet inscrit dans le renouvellement urbain du quartier de la piscine est fortement soutenu par le Département, via les dispositifs d'aides aux communes.

✅ En 2024, ce sont plus de 30 millions d'euros de subventions qui ont été versés aux communes, notamment pour des projets d'équipements sportifs et sociaux.

➡ Par son action, auprès de l'ensemble des acteurs du territoire, le Département tient à accompagner toutes les collectivités pour améliorer concrètement les conditions de vie de nos habitants.

#plainedessports #petitquevilly
#arrondissementderouen
Ensemble la Seine-Maritime



Paris-Normandie

AGENDA

Publié le 27/01/25

DEMAIN

Le Petit-Quevilly

Événement : Satie en folie, semaine musicale

Erik Satie est un compositeur, dessinateur, écrivain et collectionneur. Cet artiste est considéré en musique comme créateur de différents styles. Sa musique s'adapte aux lieux modernes du début du 20^e siècle : cabarets, ballets, salons, cinémas. Compositeur souvent décrié, un temps oublié, mais actuellement l'un des plus écoutés sur les différents sites musicaux. D'aujourd'hui au 1^{er} février à la médiathèque François-Truffaut. Tout public, entrée libre.

Café musical

Aujourd'hui à 13 h 30 à la médiathèque. Rencontres avec Stéphane Poupardin, professeur de piano à l'EMMDT. Moment musical à apprécier autour de la vie et les œuvres d'Erik Satie. Entrée libre. Tout public.

Atelier : Satie en concert

Œuvres présentées par Stéphane Poupardin, professeur de piano à l'EMMDT. Plusieurs œuvres d'Erik Satie à décou-

vrir ou à redécouvrir. Aujourd'hui à 17 h à la médiathèque. Entrée libre. Tout public.

Publié le 25/01/25

Le Petit-Quevilly

Nuits de la lecture

Rendez-vous à 17 h à la médiathèque François-Truffaut. À partir de 7 ans. Gratuit sur réservation : 02 35 72 58 00.

Spectacle : Natchav

Cie Les Ombres portées. Spectacle à 16 h au théâtre de la Foudre. Adapté aux personnes en situation de handicap auditif. Tout public à partir de 8 ans. Tarif plein 10 €, tarif réduit de 1 à 5 €. Réservation : 02 35 70 22 82.

Tendance Ouest

Rouen. Budget 2025 : comment les collectivités font-elles face ?

Finance. Face au contexte de dette nationale, les communes de l'agglomération de Rouen doivent s'adapter et s'attendre à moins de soutien de l'Etat, pourtant moteur dans les investissements.

Publié le 25/01/2025 à 12h00 - Par Alexandre Leno



Malgré la conjoncture, le maire de Maromme a décidé d'augmenter d'un tiers le budget municipal.

Sur le modèle des vases communicants, l'instabilité budgétaire et politique de l'Etat se répercute sur les finances des plus petites communes. Dans l'agglomération de Rouen, plusieurs villes sont ou ont été contraintes de réviser leur budget à l'aune des annonces du gouvernement qui n'a toujours pas de projet de loi de finances pour 2025. Habituellement voté en décembre, le budget de la ville de Grand-Quevilly sera *"pour la première fois voté en janvier (le 29)"*, déclare d'emblée le maire Nicolas Rouly, soulignant le caractère inédit de la situation.

Des investissements en baisse

L'élu assume de devoir *"réduire le rythme d'investissement"* pour sa commune de 26 000 habitants, soit environ 1,2 million d'euros en moins par rapport à 2024 sur un budget qui sera de l'ordre de 8,2 millions au total pour 2025. Le maire a décidé par exemple de reporter jusqu'à nouvel ordre la rénovation de l'école élémentaire Levillain et celle du stade Géo André, mais aussi de renoncer à l'installation de jeux hydrauliques dans le cadre des travaux sur la roseraie. *"Une grande partie de nos ressources sinon l'essentiel vient des dotations de l'Etat"*, affirme l'élu.

Dans la ville voisine de Petit-Quevilly, le flou autour des décisions budgétaires de l'Etat pousse aussi la collectivité à envisager le gel de certains projets. *"L'impact le plus important pour nous c'est l'incertitude liée au fonds vert"*, précise la maire Charlotte Goujon. Sans ce dispositif d'Etat qui permet de financer les investissements "verts" des collectivités, la Ville ne pourrait pas achever le projet de renouvellement urbain de la piscine. Il s'agit de financer la dépollution d'une parcelle pour un accompagnement de 1 à 2 millions d'euros du fonds vert. *"Cela fera partie des arbitrages qu'on aura d'ici mi-février"*, poursuit l'élue.

"La première difficulté c'est de travailler un budget dans un contexte aussi flou", remarque de son côté Théo Pérez, maire de Bois-Guillaume. Partant du principe que ni le fonds vert ni l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) n'alimenteront la collectivité cette année, la mairie a décidé de diviser par deux le montant des

investissements pour la rénovation énergétique du patrimoine municipal, car *"après les grands projets qui sont maintenus, c'est le premier poste d'investissement de la Ville"*.

La Ville de Bihorel, dont les investissements ont été plus importants l'an dernier en raison notamment de la rénovation thermique de l'école René-Coty, n'est pas inquiète pour l'année 2025, qui sera mécaniquement moins coûteuse que 2024. *"Des communes comme les nôtres ne font rien sans le soutien de l'Etat"*, reconnaît cependant le cabinet. L'inquiétude porte plutôt sur le niveau des Dotations d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans les 4 à 5 ans à venir.

Au contraire, la commune de Maromme a augmenté d'un tiers son budget. *"Pour faire face à la succession de crises - sanitaire, énergétique et inflationniste - j'avais décidé de manière drastique de tout stopper en 2023"*, assume le maire David Lamiray, évoquant l'absence d'investissements, de festivités ou d'animations cette année-là. A cela s'est ajoutée une *"rigueur absolue"* sur les coûts de fonctionnement, rigueur maintenue jusque-là. Surfant sur une bonne situation financière grâce à ces sacrifices et bénéficiant du *"taux d'endettement de la Ville le plus bas depuis l'après-guerre"*, la commune a pu *"consolider"* son budget sans y intégrer les recettes de l'Etat, soit un budget à plus de 30 millions d'euros contre 20 habituellement.

Paris-Normandie

Football – National : QRM ramène un bon point de Dijon, le FC Rouen s'incline à domicile

Quevilly-Rouen Métropole est passé tout près de l'exploit, ce vendredi 24 janvier 2025, décrochant un bon résultat nul à Dijon. De son côté, le FC Rouen s'est une nouvelle fois pris les pieds dans la pelouse en s'inclinant, au stade Diochon, face à Aubagne.



Les Quevillais ont décroché un bon résultat nul ce vendredi à Dijon - Photo PQR/Le Bien Public/Vincent Poyer

Par la rédaction

Publié: 24 Janvier 2025 à 21h41

Réputée forteresse inviolable ou presque, Dijon a bien failli tomber ! La faute à un Quevilly-Rouen Métropole inspiré qui, grâce à un superbe triplé de Tshipamba, a décroché un beau 3-3 au stade Gaston-Gérard.

Les attaquants rouennais ont beaucoup tenté...

Le FC Rouen, de son côté, s'est incliné (0-1) sur sa pelouse du stade Diochon face à Aubagne. La faute à un but précoce des visiteurs, et une maladresse des attaquants rouennais, la nouvelle recrue Charles Abi en tête, qui ont pourtant tenté. En vain. L'horizon s'obscurcit du côté du FCR...

À Dijon, Dijon FCO et Quevilly-Rouen Métropole 3 à 3 (2-2)

Arbitre : M. Giorgetti. **Spectateurs :** 4000 environ.

Buts pour Dijon : Ikanga (42e, 44e), Titebah (85e) ; **pour QRM :** Tshipamba (10e, 35e, 66e).

Avertissements à Dijon : Parsemain (65e), Diallo (79e), Gui (90e +1) ; **à QRM :** Diallo (25e), Owusu (47e).

DIJON FCO : Delecroix – Diallo, Moussa, Bernard (cap.), Makutungu (Titebah, 73e) – Chahid, Moco (Gui, 89e), Souici (Lembezat, 63e), Meyer (Djaé, 73e) – Ikanga, Parsemain (Schur, 73e).

Entraîneur : Baptiste Ridira.

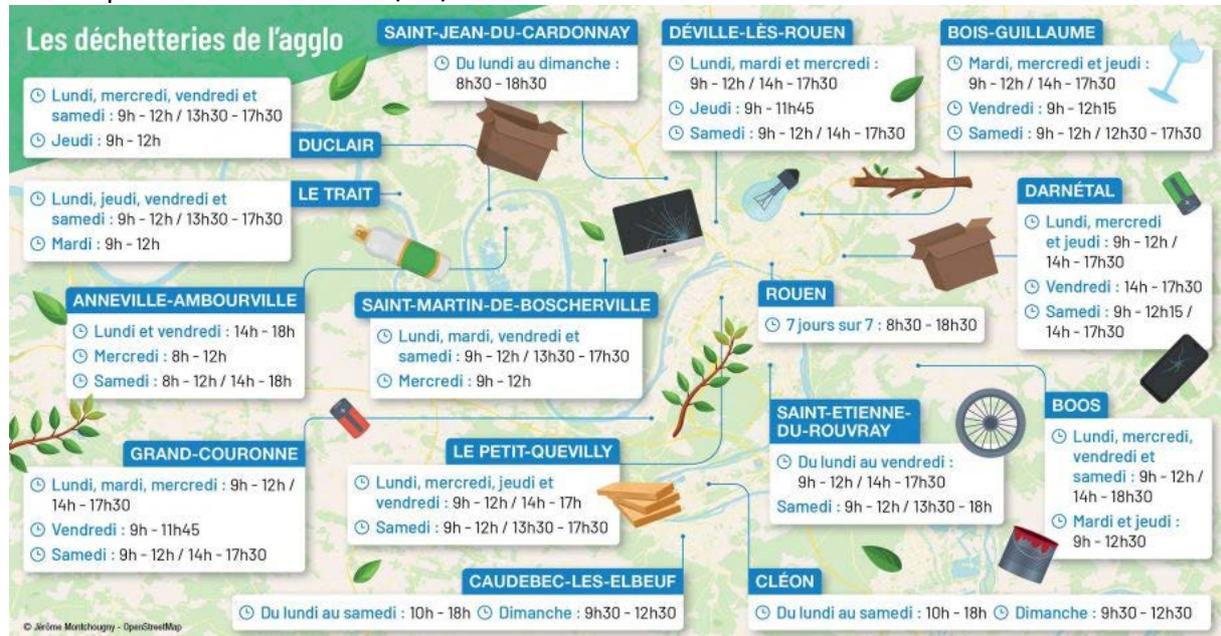
QUEVILLY-ROUEN MÉTROPOLE : Patron – Sylva, Owusu, Soilhi (cap.), Dede-L'Homme, Diallo – Njike, Dali-Amar, Bouekou (Vandenbossche, 82e) – Fortuné, Tshipamba.

Entraîneur : David Carré.

Paris-Normandie

Coup de balai sur les déchetteries vieillissantes

Véronique Baud - Publié le 27/01/2025



Un plan de restructuration des déchetteries de la métropole de Rouen est lancé. Une étude va déboucher cet été pour une refonte complète du réseau existant qui a 25 ans.

Des usagers parfois excédés, des fermetures à répétition, des files d'attente à n'en plus finir : les déchetteries au nombre de 15 dans la métropole de Rouen font souvent l'objet de critiques. Quand Guillaume s'est rendu à la déchetterie du Petit-Quevilly à la période des fêtes avec un bon mètre cube de bois chargé dans la voiture, il s'est retrouvé sans solution.

Passer de 3 000 à 8 000 m²

« J'avais pourtant vérifié avant que c'était ouvert. Mais arrivé sur place une affiche indiquait la fermeture entre le 23 décembre et le 4 janvier pour manque de personnel et raisons de sécurité. » Il ne trouve à ce moment-là pas d'alternative. À Boos, un employé confirme, et décrit une situation parfois tendue en moyens humains.

Pour Luce Pane, vice-présidente de la Métropole en charge du dossier, il n'y aurait pas « de manque spécifique de personnel ». En cas d'arrêt « de quelques jours pour travaux, on veille à ce qu'il y ait une réponse possible pour nos concitoyens », assure-t-elle.

Selon elle, le souci majeur c'est « l'engorgement lié au sous-dimensionnement. Nous arrivons au bout d'un cycle, car le réseau a 25 ans. Une étude est lancée qui va déboucher dans cinq mois. Ce plan de modernisation doit permettre d'optimiser les collectes, et de s'adapter aux nouveaux modes de vie. Il s'agira aussi d'agrandir les sites qui vont passer de 3 000 à 8 000 m² en fonction des opportunités de foncier », explique l'élue.

Nouvelle génération

S'y ajoute le fait qu' « entre 2023 et 2024, la fréquentation a augmenté de 7 % , souligne encore Luce Pane. Il s'agit surtout du tout-venant qui augmente à cause de la part plus importante de recyclage. On constate aussi une diminution des dépôts sauvages » , se félicite-t-elle.

Pour fluidifier cette organisation, la Métropole mise sur les déchetteries du futur comme celle créée en commun par Sotteville-lès-Rouen et Saint-Étienne-du-Rouvray, modèle d'équipement nouvelle génération.

Parce que c'est cher et qu'il faut du foncier, le plan complet de modernisation sur la métropole va prendre une dizaine d'années. Dans les déchetteries prioritaires se trouvent « Maromme, Duclair, Boos pour des raisons d'accès et de saturation. Sur ce dernier cas, c'est la commune qui veut déplacer la déchetterie actuelle » , poursuit l'élue.

La fin des fosses

La plupart des sites actuels sont encore équipés de fosses. « Ce qui va disparaître au profit de quais » , précise encore Luce Pane.

Les déchetteries de nouvelle génération mieux sécurisées vont aussi intégrer une partie ressourcerie des matériaux.

Le fonctionnement des déchetteries coûte 11 millions par an à la Métropole, pour un budget global déchets qui se monte à 60 millions d'euros.

Collecte des déchets verts : voici les

Après la polémique sur le ramassage des déchets verts, la Métropole de Rouen a revu son calendrier de collecte pour 2025. À Bois-Guillaume, où la grogne avait fait rage, le maire Théo Perez estime absurde l'arrêt à la mi-octobre 2024. « Que l'on retravaille la fréquence des ramassages, je peux le comprendre car il faut faire des économies. Mais la décision a été prise dans la précipitation et a pris tout le monde de court. Ce n'est absolument pas une demande des maires. Si j'avais pu voter, je n'aurais pas soutenu ce projet» , affirme Théo Perez.

Le message semble avoir été entendu : « On a reçu un courrier du président de la Métropole et de la vice-présidente chargée du dossier, Luce Pane, annonçant que la durée de la collecte sera étendue. Elle commencera en mars et finira en novembre. » Interrogée, Luce Pane confirme que la collecte reviendra bien d'avril à novembre. « Du 31 mars à fin novembre», précise la Métropole. Elle rappelle que seulement la moitié des communes sont concernées, et que le coût de ce ramassage effectué toutes les deux semaines se monte à 4,5 millions d'euros. Pour le maire de Bois-Guillaume, « avec le réchauffement climatique, les températures vont augmenter et il devrait y avoir des pluies plus importantes. Les déchets verts vont donc être plus importants » .

France 3 Normandie

Vélo. Comment la Métropole Rouen Normandie veut inciter ses habitants à opter pour ce moyen de transport ?



[Les pistes cyclables à Rouen et sa Métropole vont se développer d'ici 2035. • © France 3 Normandie](#)

Écrit par [Mathilde Riou](#) et [François Pesquet](#)

Publié le 25/01/2025 à 07h00

La Métropole Rouen Normandie a pour ambition de développer les mobilités douces, notamment le vélo. Depuis 2021, elle a mis en place un plan vélo pour faciliter son usage au quotidien. Où en est-on aujourd'hui ? On fait le point.

L'essentiel du jour : notre sélection exclusive

Chaque jour, notre rédaction vous réserve le meilleur de l'info régionale. Une sélection rien que pour vous, pour rester en lien avec vos régions.

vosre adresse e-mail

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'essentiel du jour : notre sélection exclusive". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

Seulement 1% de la population de la Métropole de Rouen utilise un vélo régulièrement. L'enquête mobilité et déplacement réalisée en 2017 par la Métropole met en évidence que 54 % des déplacements représentent moins de 3 kilomètres et 40% se font encore en voiture.

Développer la culture vélo

Pistes cyclables trop courtes ou partage de la route avec les bus ou les voitures sont souvent des freins à la pratique du vélo au quotidien. *"C'est assez symptomatique du maillage du territoire qui est encore discontinu"*, constate Antoine Channarond, co-responsable [de l'association Sabine](#).



Rouen n'arrive que 20ème sur 38 au classement des villes cyclables. • © France 3 Normandie

La Fédération Française des usagers de la bicyclette a classé Rouen à la 20^{ème} place (sur 38) de son baromètre des villes cyclables. Caen est 11^{ème} et Le Havre 8^{ème}.

Le plan vélo poursuit son développement et les cyclistes sont 3 fois plus nombreux depuis 2021.

"Aujourd'hui, on fait 15 kilomètres de piste par an donc à la fin du mandat, on va arriver à environ 75 kilomètres", explique Juliette Biville conseillère à la Métropole Rouen Normandie en charge des mobilités actives. "Mais le développement du vélo ce n'est pas seulement les pistes ce sont aussi les services. C'est pour cela qu'on propose des vélos en libre-service 24h/24h 7 jours sur 7. La location longue durée permet aussi de tester. On essaye de développer une culture vélo"

"Il faut rendre la pratique confortable sinon ça ne sera pas assez attractif pour que les gens puissent changer de mode de transport et être efficace dans leur déplacement", ajoute Antoine Channarond, co-responsable de l'association Sabine.



La Métropole Rouen Normandie aménage son territoire pour inciter ses habitants aux mobilités douces. Le plan vélo en fait partie • ©France 3 Normandie

Selon l'INSEE, si un tiers des automobilistes se reportaient sur les transports en commun ou les modes de transports doux cela ferait baisser de 30% les émissions de carbone en Normandie.

[Avec le plan vélo,](#) l'objectif est d'atteindre 5% des déplacements à vélo d'ici 2035 à l'échelle de la Métropole, 7% à l'échelle de Rouen et de sa première couronne et 12% dans le centre-ville de Rouen.

"La Métropole Rouen Normandie prend sa part en investissant massivement pour des mobilités décarbonées : transports en commun massifiés et à faibles émissions, [gratuité le samedi](#), covoiturage, transition vers les mobilités électriques, parkings-relais et efforts sans précédents pour... le vélo ! Nos ambitions sont fortes et la vision est cohérente : proposer à chaque habitant la solution de mobilité qui lui convient le mieux, sans aucune concession sur le pouvoir d'achat, la santé ou le climat."

Les avantages du vélo :

- Pas d'embouteillages
- Pas de perte de temps à chercher une place de parking
- Plus rapide : l'Ademe a calculé que sur un parcours de 5 kilomètres en ville, le vélo est plus rapide que la voiture. Comptez 15 km/h pour le cycliste contre 14km/h pour l'automobiliste.

Paris-Normandie

À Rouen, grâce aux pavés de mémoire, des collégiens retracent l'histoire des familles juives déportées

Dimanche 26 janvier 2025, l'association des Pavés de mémoire organisait une après-midi de nettoyage des pavés installés aux quatre coins de la Métropole de Rouen pour ne pas oublier les familles juives déportées. Des élèves du collège Fontenelle y ont participé.



Des élèves de troisième du collège Fontenelle, à Rouen, ont contribué à nettoyer les pavés de mémoire

Par Marion Riaux

Publié: 27 Janvier 2025 à 08h08

« Le 13 février 1943, ils sont déportés par le convoi n°48 dans le centre de mise à mort d'Auschwitz où ils sont assassinés » : dimanche 26 janvier, rue Eau-de-Robec, les élèves du collège Fontenelle de Rouen racontent l'histoire de la famille Ettinger. Malgré la pluie et le vent, une trentaine de personnes est réunie devant les sept [Stolpersteine](#), aussi appelés pavés de mémoire, installés pour rendre hommage à la famille déportée pendant la Shoah.

Dans la Métropole de [Rouen](#), près de 110 *Stolpersteine* ont été posés [entre 2020 et 2024](#) afin de rendre hommage aux familles juives déportées. Ce dimanche, à la veille des 80 ans de la libération d'Auschwitz, l'association des Pavés de Mémoire organisait une après-midi pour nettoyer ces pierres mémorielles dorées.

Faire vivre la mémoire

L'occasion parfaite pour Valéry Zouari, professeure d'histoire au collège Fontenelle et membre de l'association, de faire travailler ses élèves à ce sujet : « *La Shoah fait partie du programme de 3e. Chaque année, je propose aux élèves qui le souhaitent de travailler sur les familles rouennaises déportées, par le biais des pavés de mémoire* », explique-t-elle.



110 pavés de mémoire ont été installés entre 2020 et 2024 dans la Métropole de Rouen, pour rendre hommage aux familles juives déportées pendant la Shoah - Photo Paris Normandie

Cette enseignante suit le projet depuis le début : *« C'est un sujet qui m'intéresse et me tient à cœur. Dès que j'ai entendu parler du projet, j'ai décidé de m'y investir. Depuis que les pavés sont installés, je travaille dessus tous les ans avec mes élèves. Ceux qui le souhaitent viennent entretenir les pavés et on en profite pour parler des familles qu'ils honorent. C'est une manière de faire vivre leur histoire »*, détaille Valéry Zouari.

« Comme ça, on ne les oublie pas »

Pour faciliter et organiser leur nettoyage, l'association des pavés de la Mémoire a créé différents parcours. L'enseignante et ses douze élèves volontaires sont chargés de nettoyer les pavés rouennais situés dans les rues Victor-Hugo, Armand-Carrel, Martainville, d'Amiens et Eau-de-Robec. À chaque arrêt, les élèves présentent la famille à travers une biographie qu'ils ont élaborée en travaillant. Pendant ce temps, d'autres nettoient les pavés en laiton. Une minute de silence est ensuite respectée.

Un vrai travail de mémoire que les adolescents se sont appliqués à retranscrire : *« C'est intéressant de pouvoir en savoir plus sur ces familles et sur ce qu'elles ont vécu. C'est important »*, souligne Moussa, 14 ans. Certains n'avaient jamais entendu parler des pavés avant de les étudier, comme Elisa : *« Je ne savais pas du tout que ça existait. Je trouve que c'est une bonne chose qu'ils aient été installés, déjà pour rendre hommage à ces familles qui ont vécu des choses horribles. Et comme ça, on ne les oublie pas »*.

Le Monde

Marché du travail : 100 000 destructions d'emploi prévues en 2025

Les clignotants s'allument un à un sur le front des recrutements. Le taux de chômage devrait être porté à 8,5 % de la population active en fin d'année, soit une augmentation d'un peu plus d'un point par rapport au troisième trimestre 2024.

Par [Béatrice Madeline](#)

Publié aujourd'hui à 05h00, modifié à 09h16



Une manifestation devant l'usine de l'entreprise PPG, à Genlis (Côte-d'Or), pour s'opposer à la fermeture du site, le 12 décembre 2024. GRÉGORY VALLOIRE / PHOTOPQR/LE BIEN PUBLIC/MAXPPP

Sur le marché du travail, la fête est finie. [« L'exubérance » consécutive à la crise sanitaire du Covid-19](#), qui a permis de créer près d'1 million et demi d'emplois entre 2020 et 2024 – et environ 2 millions depuis 2017 – est retombée tout au long de l'année écoulée. Désormais les clignotants s'allument un à un sur le front des recrutements. Et les plans sociaux se préparent : à l'automne 2024, la CGT en recensait 250, avec entre 170 000 et 200 000 pertes d'emplois potentielles à la clé.

Les défaillances d'entreprises, elles, sont bel et bien là : la Banque de France en a décompté 65 764 en 2024 – soit 16,8 % de plus qu'en 2023 –, et elle n'entrevoit pas de ralentissement notable en 2025. Surtout, les sociétés concernées sont plus grosses, ce qui alourdit le coût social des faillites. Environ 260 000 emplois sont concernés par une procédure judiciaire, qu'il s'agisse de prévention, de sauvegarde ou de liquidation. « *On constate aussi un effet domino, souligne un expert de la Banque de France. La défaillance des entreprises impacte à son tour les fournisseurs.* »

« *Le marché du travail opère un basculement, tranche Stéphane Colliac, économiste chez BNP Paribas. Au total, on s'attend à voir 100 000 destructions nettes d'emploi en 2025, ce qui devrait porter le taux de chômage à 8,5 % de la population active en fin d'année, soit une augmentation d'un peu plus d'un point par rapport au troisième trimestre 2024.* » Un chiffre repris par [Amir Reza-Tofighi, fraîchement élu à la tête de la Confédération des petites et moyennes entreprises](#). Lors de sa première conférence de presse, jeudi 23 janvier, il faisait part d'« *une véritable inquiétude* » face à la situation économique. En rappelant que

seulement 16 % des chefs d'entreprise prévoient d'investir en 2025 pour augmenter leurs capacités – y compris en recrutant –, « *alors que c'était 25 % en 2024* ».

Mauvaise passe de l'industrie

Cela ne laisse guère espérer que des créations d'emplois soient suffisantes pour compenser faillites et plans sociaux. La conjoncture et les multiples incertitudes – les choix budgétaires qui seront faits, [les mesures protectionnistes du président des Etats-Unis, Donald Trump](#), l'impact de la crise allemande, etc. – incitent les entreprises à la plus grande prudence dans leurs recrutements. « *On adapte les effectifs à la situation*, confirme Fabio Rinaldi, président du directoire du négociant en matériaux BigMat. *Sur nos 220 points de vente, qui emploient 3 400 salariés, on a eu 150 à 200 départs non remplacés. On sait bien que 2025 sera mauvaise.* »

Quant aux aspirations à changer de travail ou de région, elles sont freinées. « *L'emploi marche sur la confiance*, rappelle Alexandre Pham, fondateur de Mistertemp'Group, un acteur du travail temporaire. *Quand on s'inquiète, on reste là où on est, on ne va pas chercher ailleurs. Cela vient grever la mobilité des candidats.* »

Résultat : au quatrième trimestre 2024, les embauches de plus d'un mois – hors intérim – ont baissé de 2,4 %, indique l'Urssaf. Sur un an, la baisse était de 5 %. « *Le volume d'annonces est inférieur de 20 % à celui de 2024* », admet pour sa part Alexandre Judes, économiste chez Indeed, une plateforme numérique d'offres d'emploi.

Même des secteurs structurellement en pénurie, comme les transports, qui affirment, bon an mal an, avoir toutes les peines du monde à recruter des chauffeurs, admettent que les tensions se sont allégées. Les effectifs dans les entreprises de transport de fret ont baissé de 0,6 % entre septembre 2023 et 2024, indique, par exemple, Christophe Marques, délégué aux affaires économiques et fiscales de l'organisation professionnelle TLF. La mauvaise passe de l'industrie, [qui souffre de la crise allemande](#) et de la grande panne de l'automobile, pèse aussi dans le retournement actuel. « *Pour la première fois depuis des années, l'industrie s'est mise à perdre des emplois* », souligne M. Colliac.

Crainte du chômage

Face à la fragilité de la conjoncture, les employeurs ne veulent pas prendre de risque. Le travail temporaire, qui a connu un point haut en 2022, et traverse un trou d'air depuis – en décembre 2024, la baisse était de 9 % par rapport à l'année précédente, selon M. Pham –, semble en bénéficier. « *L'intérim est en voie de stabilisation. On a l'impression que le point bas a été atteint* », se félicite Etienne Colella, président de Pixid Group, fournisseur des entreprises de travail temporaire en solutions technologiques. Quant aux contrats à durée déterminée (CDD), ils se contractent moins vite que les contrats à durée indéterminée (CDI), selon l'Urssaf. Sur un an, la baisse est de 7,5 % pour les CDI et de 2,3 % pour les CDD.

Autre conséquence, « *les délais de recherche s'allongent* », décrit Henri de la Roque, directeur général de Morgan Philips France, un cabinet de recrutement. « *Les employeurs ne veulent pas se tromper, alors ils multiplient les étapes, font passer des entretiens supplémentaires aux candidats, d'autant qu'ils ont davantage de choix qu'avant. C'est*

ceinture et bretelles », ajoute-t-il. Plus nombreux, les candidats voient évoluer le rapport de force. « *On avait beaucoup de Parisiens, par exemple, qui postulaient pour des postes en région, en comptant bien qu'ils obtiendraient l'accord de leur employeur pour passer deux jours sur place et trois jours à Paris* », explique Henri de La Roque. Une négociation qui n'a plus cours, ou presque, aujourd'hui.

Dans la tête des Français, l'inquiétude face au pouvoir d'achat s'estompe et fait place à la crainte du chômage, qui a atteint en début d'année son niveau le plus élevé depuis 2015. Au point de faire chuter le moral des ménages, l'un des baromètres de l'économie.

« La crainte du chômage augmente beaucoup plus vite que le chômage lui-même, analyse Anthony Morlet-Lavidalie, économiste chez Rexecode. Les gens ressentent bien ce que qui se passe là où ils travaillent. Ils voient bien que les investissements sont gelés, que la situation des entreprises se dégrade. Et tout cela se nourrit d'un climat d'incertitudes générales. »

Sans être directement menacées, de nombreuses personnes sont témoins des difficultés de leurs proches à trouver un emploi. En incitant les ménages à dépenser avec parcimonie, la peur du chômage risque aussi, dans une sorte de prophétie autoréalisatrice, de venir renforcer les rangs des demandeurs d'emploi.

Le Monde

D'où viennent les appels commençant par 09-48 ou 01-62 ? Comprendre les règles du démarchage téléphonique

Malgré une loi et plusieurs décrets depuis 2020, le flou concernant le démarchage téléphonique reste total pour une partie des consommateurs. Une proposition de loi pour durcir les règles est examinée à l'Assemblée nationale ce lundi.

Par [Adel Miliani](#)

Publié aujourd'hui à 07h52, modifié à 08h10 (republication de l'article du 23 juin 2024 à 05h00)

Tous les jours ou presque, ces numéros qui commencent par 09-48 ou 01-62 tentent de nous joindre pour nous vendre un nouveau forfait téléphonique, des fenêtres, des tests d'audition. Pour prospecter des clients potentiels, les entreprises utilisent des numéros de téléphone à chaque fois différents, ce qui rend compliquée l'identification des personnes qui se cachent derrière ces appels.

Malgré l'existence de textes législatifs depuis 2020, de nombreux démarcheurs réussissent à passer entre les mailles du filet pour vendre leurs produits pendant que d'autres en profitent pour monter des arnaques.

L'Assemblée nationale doit examiner, lundi 27 janvier, une proposition de loi qui vise à lutter « *contre toutes les fraudes aux aides publiques* », notamment celles liées à la rénovation énergétique et aux équipements écologiques, comme MaPrimeRénov' ou encore les certificats d'économies d'énergie (CEE). Pour éviter le démarchage d'entreprises qui abusent de ces aides, un article de cette proposition de loi propose notamment d'interdire toute forme de démarchage téléphonique, sauf si le consommateur a préalablement donné son consentement.

Comment le démarchage téléphonique est-il encadré en France ?

Le démarchage téléphonique et la lutte contre les appels frauduleux sont encadrés par [loi Naegelen de juillet 2020](#) et par un [décret d'octobre 2022](#), entré en vigueur en mars 2023, qui précise les horaires et les jours où le démarchage est possible. Du lundi au vendredi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 20 heures, les entreprises peuvent contacter par téléphone de potentiels clients pour vendre leurs services – la pratique est donc interdite le soir, les week-ends et les jours fériés. Autre restriction : les sociétés de démarchage ne sont pas autorisées à appeler plus de quatre fois en l'espace d'un mois.

Pour les appels concernant les rénovations énergétiques, la règle est encore plus stricte. Il est formellement interdit de faire du démarchage téléphonique sur ce sujet. En cas de violation de l'une de ces règles, le démarcheur s'expose à une amende de 75 000 euros, selon [l'article L. 242-16 du code de la consommation](#), et jusqu'à 375 000 euros si l'infraction est commise par une personne morale.

Concernant le démarchage publicitaire par automate (ou messages téléphoniques préenregistrés), la loi ne l'autorise que si le consommateur a préalablement donné son accord pour recevoir ce type d'appels – en ayant par exemple coché sur le site Web de l'entreprise l'option « *J'accepte que mes informations soient utilisées pour de la prospection commerciale* ».

Quels numéros sont autorisés à faire du démarchage ?

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les démarcheurs ne peuvent plus utiliser de numéros mobiles commençant par 06 ou 07, désormais réservés aux « services de communication interpersonnelle ». [L'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse](#) (Arcep) a réservé des séries de numéros aux professionnels souhaitant faire du démarchage en toute légalité – ce qui permet aussi aux personnes qui reçoivent ces appels de repérer la provenance des numéros qui cherchent à les contacter.

En fonction des régions, les quatre ou les cinq premiers chiffres varient selon [le plan de numérotation de l'Arcep](#) :

- Dans la métropole, les numéros débutent par 01-62, par 01-63, par 02-70, par 02-71, par 03-77, par 03-78, par 04-24, par 04-25, par 05-68, par 05-69, par 09-48 et par 09-49.
- En outre-mer, les numéros débutent par 09475 (en Guadeloupe, à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy), par 09476 (en Guyane), par 09477 (en Martinique), par 09478 et par 09479 (à la Réunion et à Mayotte).

Même si elles se ressemblent, il ne faut pas confondre ces racines de numéros avec celles des livreurs, des conducteurs de VTC et des autres services après-vente, dont les numéros commencent par 09-37, 09-38 et 09-39.

Comment bloquer ou signaler ces numéros de téléphone ?

Le gouvernement a mis en place la plate-forme [Bloctel](#), qui permet aux particuliers de ne plus être contactés par téléphone par des démarcheurs. Il suffit de renseigner, sur le site, jusqu'à dix numéros de téléphone fixe ou mobile qu'on souhaite bloquer. Avant d'effectuer des appels, les vendeurs doivent en principe vérifier s'ils ne sont pas inscrits sur les listes Bloctel. Ces numéros, mêmes bloqués, peuvent appeler dans un but non commercial et publicitaire.

Si un démarcheur ne se plie pas à l'une de ses règles, il s'expose à une amende en vertu de [l'article L.522-1 du code de la consommation](#). En 2022, par exemple, EDF a été condamnée à une amende de 600 000 euros de la part de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) pour non-respect de ses obligations en matière de prospection commerciale et de droits des personnes. La chaîne de télévision Canal+ s'est vu infliger la même sanction en 2023.

Cependant, l'inscription sur cette plate-forme semble ne pas suffire dans la pratique. « *Toutes les sociétés ne passent pas par Bloctel, alors que c'est obligatoire*, déplore Hélène Lebon, avocate en droit numérique contactée par *Le Monde*. La DGCCRF [direction générale

de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes] *a d'ailleurs déjà sanctionné des démarcheurs pour cela. »*

Pour M^e Lebon, il faudrait aussi davantage sanctionner les *data brokers*, ces entreprises qui collectent et vendent des bases de données aux grandes entreprises pour qu'elles puissent faire de la prospection téléphonique. *« Malgré les amendes de la CNIL contre EDF et Canal+, très peu de sanctions sont prises contre les data brokers. J'ai été étonnée quand j'ai vu que [la CNIL avait seulement ordonné à la société Tagadamedia de mieux collecter les données](#), alors qu'elle revendique faussement avoir recueilli douze millions de prospects sans contourner la loi. »*

Pour se prémunir contre ces appels publicitaires, il est aussi possible de se rendre sur le site Internet [J'alerte l'Arcep](#) pour dénoncer les numéros frauduleux. On peut également signaler les messages écrits et vocaux douteux dans le cadre de la lutte antispam, par SMS au 33-700.

Pourquoi faut-il se méfier des démarcheurs qui appellent avec des 06 ou des 07 ?

La loi limite fortement les démarchages commerciaux à partir d'indicatifs correspondant à des numéros de portable (06 et 07). Pourtant, il n'est pas rare d'en recevoir. La prudence est recommandée vis-à-vis de ces appels, qui peuvent déboucher sur des escroqueries : les interlocuteurs peuvent se faire passer pour des banquiers ou des assureurs afin de soutirer des données sensibles.

Ces démarcheurs frauduleux utilisent une technique appelée *spoofing* (« usurpation »). Pour faire apparaître un numéro commençant par 06 ou 07, ils se servent de logiciels comme IPBX, initialement exploité par les entreprises pour appeler de façon sécurisée. Ces numéros de téléphone portable peuvent déjà exister et appartenir à des personnes de bonne foi qui ne sont pas au courant de ces manœuvres.

La loi Naegelen impose aux opérateurs téléphoniques de mettre en place un « *dispositif d'authentification* » pour « *confirmer l'authenticité d'un appel ou message destiné à l'un de ses clients utilisateurs finals ou transitant par son réseau* ». Sans cette certification, l'opérateur doit interrompre « *l'acheminement de l'appel ou du message* ».

Dans un e-mail, communiqué au *Monde*, l'Arcep assure être chargée de « *veiller à la mise en place du MAN [mécanisme d'authentification des numéros] par les opérateurs* ». Même si cette loi pourrait faire diminuer les nuisances pour les utilisateurs dont le numéro a été usurpé, « *l'Arcep tient à préciser (...) que l'entrée en vigueur de la loi Naegelen, et en particulier du MAN, n'est pas une fin en soi* » et encourage les victimes à signaler les problèmes « *sur la plate-forme [J'alerte l'Arcep](#)* » et à « *porter plainte contre X pour usurpation d'identité* ». Selon [l'article L.226-4-1 du code pénal](#), ce délit prévoit une peine pouvant aller jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

Malgré ces mesures, le spoofing reste attractif pour les arnaqueurs, qui peuvent toujours appeler avec des 06 et des 07 de l'étranger sans être inquiétés. Pour contrer ces agissements frauduleux, l'avocate Hélène Lebon précise que « *les entreprises victimes de ces usurpations, comme les banques, ont dû monter leur niveau de sécurité avec plus d'authentifications sur les applications et des campagnes de sensibilisation pour leurs clients* ».

Dans [une campagne de sensibilisation, la Fédération bancaire française](#) rappelle un réflexe à adopter pour éviter les fraudes : « *Ne jamais donner ses codes, mots de passe et identifiants bancaires, même à sa banque, qui ne les demandera jamais.* »